



Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 Mai 2008

**PRESIDENT** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Hervé HOCQUARD, Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. François de MAZIERES (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

**Absents excusés** :

M. Jacques BELLIER, pouvoir à M. François de MAZIERES  
M. Ludovic JAMET, pouvoir à M. Gilles CURTI

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 22 mai 2008

Date d'affichage de la convocation : 22 mai 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 33

**N° de l'ordre du jour :**

**2008.05.06 : Désignation d'un représentant de la Communauté de communes Versailles Grand Parc à Mov'eo et au Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH).**

□ **M. François de MAZIERES, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

**Désignation d'un représentant de la Communauté de communes Versailles Grand Parc à Mov'eo**

L'association Mov'eo a pour objet de favoriser le développement du pôle de compétitivité « Mov'eo, des automobiles et transports collectifs sûrs pour l'homme et son environnement ». Versailles Grand Parc accueille le site de recherche et développement Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines dont le cœur est constitué dans le quartier de Satory à Versailles par un ensemble de pistes d'essai.

Versailles Grand Parc est membre du 3<sup>ème</sup> collège, regroupant les collectivités territoriales et siège à l'assemblée générale.

Pour mémoire, la commune de Versailles est membre de droit avec les régions d'Ile-de-France, de Haute-Normandie, de Basse-Normandie et le département des Yvelines. A ce titre, elle siège au conseil d'administration, au comité de site et au comité territorial.

Se porte candidat : Gilles PANCHER et Patrick CONFETTI représentant titulaire

## Désignation d'un représentant de la Communauté de communes de Versailles Grand Parc au Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH)

Le CEREMH a pour objectif de soutenir et développer la filière économique du handicap et de promouvoir des solutions innovantes à travers des programmes de recherche et développement. Il offrira un centre d'expertise de services et d'innovations pour les personnes à mobilité réduite.

- une interface entre les besoins, les projets et l'innovation ;
- des compétences au service des partenaires ;
- des programmes de formation, par exemple pour les questions d'accessibilité.

Le siège du Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH) est situé dans les locaux du Laboratoire Interaction Véhicule Infrastructure Conducteurs (LIVIC) à Satory, Versailles. Versailles Grand Parc fait partie du 5<sup>ème</sup> collège regroupant les collectivités territoriales et institutions publiques. Elle est membre du comité stratégique et scientifique. La ville de Versailles adhère en tant que membre fondateur, dans le cadre de la compétence sociale.

Se porte candidat Gilles PANCHER et Patrick CONFETTI, représentants titulaires.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du code des collectivités territoriales, par décision unanime le conseil peut décider de ne pas procéder par vote au scrutin secret, mais à main levée.


Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Le conseil communautaire :

- 1) Désigne M. Gilles PANCHER, comme représentant titulaire de la communauté de communes de Versailles Grand Parc à Mov'eo et M. Patrick CONFETTI comme son représentant suppléant.
- 2) Désigne M. Patrick CONFETTI, comme représentant titulaire de la communauté de communes de Versailles Grand Parc au Centre de ressources mobilité et handicap et M. Gilles PANCHER comme son représentant suppléant.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.  
Nombre de votants : 33  
Suffrages exprimés : 33 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président



**François de MAZIERES**  
Maire de Versailles

